Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 11/04/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260331-202626-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 25 mars 2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Nicolas DEL SORDO, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT arrivée à 19h16 Pauline MASSCHELEIN arrivée à 19h08, Xavier COMBE.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Nicolas DEL SORDO

Membres en exercice	15
Membres présents	15
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-26
DESIGNATION DES DELEGUES CNAS

Monsieur Le Maire explique que la commune de Meslan adhère au Comité Nation d'Action Sociale qui permet au personnel de bénéficier de prestations type chèque vacances, … .

C'est une association à l'organisation paritaire dans laquelle les élus et les agents siègent pour une durée de 6 ans. Aussi, la commune doit désigner un agent et un élu qui seront ses délégués.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- Désigne Jeanne LE MOING comme agent délégué et Sébastien Wacrenier comme élu délégué au CNAS.

Fait le 02 avril 2026 à Meslan

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

MAIRIE DE MESLAN 56320 MORBIHAN

Sébastien WACRENIER

Le secrétaire de séance, Nicolas DEL SORDO